

Architectes de l'urgence

Emergency Architects

Rapport d'activité 2002

« Architectes de l'urgence,
un réseau de solidarité internationale »

« **Emergency Architects, an international
network of solidarity** »



SOMMAIRE

EUROPE OCCIDENTALE

France : Inondations du Nord Pas de Calais

France : Inondations dans le Gard

EUROPE CENTRALE

Allemagne : Inondations à Dresde

Roumanie : Tornade de Facaeni

République Tchèque : Inondations à Decin

ASIE

Afghanistan : Tremblement de terre de Nahrin

RESSOURCES FINANCIERES

Dépenses par zone d'intervention

Ressources par donateur

RESSOURCES HUMAINES

Architectes français et locaux mobilisés sur le terrain

Adhérents par région d'origine

Annexes

Compte de résultat

Rapport du Commissaire aux Comptes

EUROPE OCCIDENTALE

France : Inondations du Nord Pas de Calais



Les 1^{er} et 2 mars 2002, de graves inondations se produisent à Blendecques, une petite commune du Pas de Calais.

2 vagues d'eau successives ont inondé le village :

- 40 % de la population est affectée,
- 600 logements sinistrés
- 2400 habitants touchés

Suite à la proposition d'assistance des Architectes de l'urgence à la Mairie de Blendecques dès le lundi suivant la catastrophe, le Maire de cette commune sollicite l'intervention de l'association afin de venir en aide aux sinistrés choqués.

Une action s'organise alors très vite à Blendecques :

- Les représentants de l'association se rendent en Mairie afin de prendre connaissance de la situation et d'organiser une intervention auprès des sinistrés,
- Un appel est lancé grâce au Conseil Régional de l'ordre des Architectes du Nord Pas de Calais à tous les architectes de cette région afin de mobiliser les architectes de cette région,

- Une réunion d'information et de sensibilisation est organisée avec tous les architectes prêts à se rendre disponible,
- L'organisation des interventions se fait en Mairie de Blendecques avec les architectes et le Maire.

En 1 mois :

16 architectes se mobilisent et effectuent 80 interventions d'assistance auprès de tous les sinistrés ayant fait une demande en Mairie.

Bien que l'action entreprise à Blendecques n'ait pas reçu le soutien escompté de la part des élus locaux, elle a tout de même permis de conseiller les habitants de cette commune sur l'ampleur des dégâts occasionnés et l'évolution des dommages causés par l'inondation. Ce soutien a toujours été très apprécié des sinistrés.



Quelques chiffres...

- **600 logements sinistrés**
- **2400 habitants touchés**
- **40 % de la population inondée**

En 1 mois :

16 architectes du Pas de Calais se mobilisent

80 diagnostics individuels sont effectués

EUROPE OCCIDENTALE

France : Inondations dans le Gard

8 et 9 septembre 2002, de terribles inondations s'abattent sur plusieurs départements du sud de la France.

Les « Architectes de l'urgence » sont sur place dès le 10 septembre 2002 pour organiser une action d'aide et d'assistance aux sinistrés.

Un repérage des communes touchées est effectué afin d'organiser l'intervention sur le terrain des architectes volontaires.

Une cellule d'urgence des Architectes de l'Urgence se met en place à Nîmes dès le 13 Septembre à la Maison des Professions Libérales.

La mobilisation des architectes s'effectue rapidement et des équipes sont constituées afin de réaliser des missions de repérage et de mise en sécurité à la demande des communes.

Dans le cadre de ces demandes, plus de 780 logements ont été visités toutes communes confondues et 50 réelles mises en sécurité ont été réalisées.

Suite aux inondations survenues le lundi 9 septembre 2002, l'association des Architectes de l'Urgence a dépêché 2 de ces membres le mercredi 11 septembre afin d'avoir une première évaluation.



Fidèle à son principe d'activation des réseaux locaux d'architectes, l'Association des Architectes de l'Urgence a sollicité le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes du Languedoc-Roussillon. Ainsi, le vendredi 13, une quarantaine d'architectes se sont réunis à la Maison des Professions Libérales de Nîmes. Dès le lendemain, samedi 14, la cellule de crise (Antenne GARD-INONDATIONS) était mise en place les mises en sécurité ont pu commencer ainsi qu'un repérage général sur l'ensemble des territoires touchés.

Impliqués dès le commencement, les maires des communes sinistrées ont dressé des listes de personnes sinistrées et demandés via des ordres de réquisitions, l'intervention de la cellule de crise Antenne Gard-Inondations de l'association des Architectes de l'Urgence.

Les architectes présents sur le terrain, engagent leurs compétences et leurs responsabilités professionnelles. Chacune de leur intervention fait l'objet d'un compte rendu sous forme d'une fiche d'intervention. Les mises en sécurité des bâtiments sont également répertoriées et archivées. L'ensemble de cette intervention a été régulièrement transmis aux autorités compétentes.



Quelques chiffres...

313 communes sinistrées,
97 architectes mobilisés sur le terrain dont
une vingtaine en logistique,
1 cellule d'urgence à Nîmes et 3 bureaux
déportés dans 3 communes
127 communes visitées en repérage
60 communes nous ont sollicité pour des
interventions de mise en sécurité,
785 logements visités toutes communes
confondues
53 réelles mises en sécurité réalisées.

EUROPE CENTRALE

Allemagne : Inondations à Dresde

La Saxe est traversée en diagonale d'Est en Ouest par l'Elbe qui est alimentée par des cours d'eau Weisseritz, Müglitz et Priessnitz transformés en torrents d'un débit jamais atteint, dévastant tout sur leur passage et provoquant parfois une vague d'eau et de boue atteignant une hauteur d'étage.

A Dresde le niveau d'eau, ordinairement autour de 2,50 m, a atteint 9,50 m en une semaine entre le samedi 10 août et le samedi 17 août, dépassant la hauteur de la crue de 1843.

Intervention de la sécurité civile allemande à Dresde:

- 5 400 intervenants,
- 25 000 bénévoles se sont mobilisés,
- 35 000 personnes ont du quitter leur logement, dont 2 400 patients des hôpitaux, et 1 400 retraités,
- 130 digues ont été construites avec 5 000 000 de sacs de sable,
- 592 Km² ont été inondés entre la frontière tchèque et Magdeburg.

Les services techniques de sécurité allemands, l'équivalent de la Sécurité civile française, ainsi que la mobilisation solidaire d'une large partie de la population de la Saxe et des entreprises de tout le pays, ont été admirables d'efficacité, de courage et d'abnégation.

Sur une longueur de rue, d'aval en amont, on pouvait voir le service de ramassage des poubelles qui enlevait les tonnes de débris évacués par les habitants et rassemblés au milieu de la voirie, les services techniques du gaz et de l'électricité déroulant les réseaux, les ouvriers des entreprises de VRD réajustant les bordures de trottoirs, l'asphalte en cours de réalisation et les enfants des écoles en train de planter de fleurs les espaces publics dévastés.

Une leçon de solidarité et de citoyenneté, le sentiment d'appartenance à une communauté urbaine.



Les architectes de l'association sont arrivés à Dresde le **lundi 19 août** pour rendre compte, aux architectes de Saxe, de leur expérience accumulée en un peu plus d'un an, après les inondations de la Somme, l'explosion technologique de l'usine AZF à Toulouse, l'inondation meurtrière de Bâb el Oued à Alger, et le tremblement de terre de Nahrin en Afghanistan.

Une expérience d'organisation professionnelle de « l'Urgence », de rapports avec les universitaires, les architectes, les moyens de communication et les pouvoirs publics.

Des contacts avaient été établis depuis Paris et Berlin avec la chambre des architectes de Saxe (l'équivalent de nos Conseils régionaux de l'Ordre), la chambre des architectes de l'Etat et le BDA (association élitiste d'architectes co-optés et parrainés, de création antérieure aux chambres d'architecture, sans réelle équivalence en France).





Les premières discussions avec tous les interlocuteurs institutionnels doivent dépasser d'abord l'incompréhension des termes, puis le doute sur la sincérité de l'aide, la honte de la nécessité d'une aide internationale, la méfiance à l'égard des architectes de «l'ouest»... Une fois ce réflexe de méfiance naturelle évacué, la discussion sur le fond, c'est à dire la construction d'un grand mouvement européen professionnel d'architectes spécialisés sur l'Urgence, rassemblant, accumulant et diffusant l'expérience de chacun, au service des populations sinistrées, interlocuteur des pouvoirs politiques européens, offrant une image différente de l'image traditionnelle médiatique – architectes : hommes d'alliance avec le pouvoir éloignés des réalités sociales - cette discussion peut enfin s'établir dans un vaste élan de solidarité et de partage d'expériences.

A Dresde, les architectes de l'ensemble du pays s'étaient déjà mobilisés offrant une première prestation gratuite aux sinistrés, initiative de la Chambre Nationale d'Architecture (BAK) diversement appréciée des architectes saxons eux mêmes.

Il faut se souvenir qu'en 1989 à Dresde, grande ville de l'ex-RDA, sont arrivés de nombreux architectes de l'ouest, aux bureaux parfaitement organisés et structurés, en quête de nouveaux marchés. (La fameuse « conquête de l'Est »).

Florissants pendant dix ans, ces marchés se raréfient aujourd'hui de façon importante et mettent les structures d'architecture en difficulté. La concurrence rend la solidarité des « étrangers » - qu'ils soient Français ou Berlinois - nécessairement suspecte.

Judi 22 Août, dans une merveilleuse salle de danse baroque rénovée d'une façade-rideau en verre collé, équipée d'un étrange escalier métallique à double révolution, l'assemblée constitutive de l'association des architectes et des ingénieurs de l'urgence de Saxe était fondée par environ 40 personnes à l'initiative de M. Mathias Horst.

Son siège est actuellement hébergé par l'Académie d'architecture, dirigée par M. le Professeur Nagel, également membre de l'association. Téléphone, Fax, Mail, Bureaux et secrétaire sont mis à disposition de l'association par l'Académie, avec l'assentiment de M. Benedix, président de la Chambre des architectes de Saxe. L'expérience de l'Association française, diffusée par le site Internet, rapidement traduite par les architectes allemands, a permis de gagner plusieurs semaines de discussions méthodologiques.

La connaissance pratique de l'organisation d'une cellule de crise présentée par Guy Maronèse a évité les écueils d'une organisation mal adaptée.

Les Architectes Allemands de Dresde ont immédiatement engagé les discussions, et programmé les visites des sites concernés y compris hors de Dresde, à Pirna et Freital.

Trois types de situation de nature et d'effets dévastateurs différents ont été identifiés :

- la montée des eaux et le débordement de l'Elbe,
- les petites rivières paisibles transformées en torrents de boue d'une violence extrême arrachant tout sur leur passage et enfin, après ces crues,
- un débordement de la nappe phréatique saturée, envahissant les caves et certains rez-de-chaussée.

La Banque de la Construction et le Gouvernement ont déjà commandé aux architectes et aux ingénieurs une fiche d'inventaire pour les 30 000 habitations concernées (estimation)

Les échanges positifs et productifs ont démontré combien la mise en place d'une association européenne s'imposait en particulier dans l'esprit de prévention initié par le président Prodi pour les risques et catastrophes naturels.

Quelques chiffres...

5 400 intervenants,
25 000 bénévoles se sont mobilisés,
35 000 personnes ont du quitter leur logement,
dont 2 400 patients des hôpitaux,
et 1 400 retraités,
130 digues ont été construites avec 5 000 000 de sacs de sable,
592 Km² ont été inondés entre la frontière tchèque et Magdeburg.

EUROPE CENTRALE

Roumanie : Tornade de Facaeni

Le 14 août 2002, la ville de FACAENI, au Nord Est de Bucarest en Roumanie, est frappée par une violente tornade qui dévaste une grande partie de la ville.

Dans le cadre de ses principes et objectifs, l'association des « Architectes de l'urgence » a, dès le lendemain de la catastrophe, proposé assistance aux autorités Roumaines, via l'ambassade de Roumanie en France. Celles ci l'ont accepté en invitant, le 19 août 2002, une équipe d'intervention à se rendre sur place.

L'équipe d'intervention est arrivée rapidement à Bucarest le Mardi 20 août 2002, grâce au soutien de la Compagnie AIR France qui nous a offert de voyager sur ses lignes.

L'équipe a immédiatement été reçue par le Ministre secrétaire général du gouvernement Roumain, Monsieur Petru Serban Mihaiescu, ainsi que son conseiller diplomatique, Monsieur Florica Vasiliu. Monsieur le Ministre nous a expliqué quelle était la situation à FACAENI et nous a exprimé son souhait de nous y voir intervenir, dans une mission large d'aide à la population.

Il a insisté sur l'impérieuse nécessité de faire des propositions qui permettraient à la population meurtrie de se reprendre rapidement en utilisant cette catastrophe comme catalyseur des forces vives du village de FACAENI.



Cette tornade du 14 Août à 21H, fut un phénomène très exceptionnel et localisé dont la largeur atteignit jusqu'à 400 m, traversant l'extrémité Sud du village, d'Est en Ouest. Le secteur touché est une partie ancienne de la ville dont la plupart des maisons sont issues de l'auto-construction et très anciennes, la plupart en terre.

Bilan matériel :

Les dommages touchent 420 maisons dont 34 habitations totalement détruites. Les maisons construites en terre sont de faible qualité structurelle. La forêt en limite du village a été partiellement détruite et montre bien le passage de la tornade.

Bilan Humain :

Parmi la population touchée (1400 personnes), il y a eu 3 morts et 25 personnes blessées, les sinistrés restent très choqués par cet événement. Les familles privées d'habitation (50 personnes) sont relogées temporairement sous des tentes et abris.



Quelques chiffres...

**Environ 450 maisons touchées,
dont une quarantaine complètement
détruites,**

**1400 personnes affectées (3 morts et
environ 25 blessés).**

EUROPE CENTRALE

République Tchèque : Inondations à Décín

La République Tchèque est l'un des pays qui a été lourdement touché par les inondations survenues en Europe Centrale en août 2002.

L'ambassade de ce pays en France a réagit à notre proposition d'assistance en attirant notre attention sur une ville de la République Tchèque, DECIN, terriblement affectée par les inondations et au patrimoine culturel précieux.

La ville de DECIN compte environ 50 000 habitants, ville universitaire, industrielle, touristique, au patrimoine historique et architectural indéniable, agréablement rénové dans une région la BOHEME – SUISSE classée Parc National en janvier 2000.

La crue de l'ELBE du mois d'août 2002 a dévasté les parties exposées de la ville. Après avoir collecté les eaux de toute la plaine de BOHEME sur plus de 350 kilomètres, l'ELBE, s'enfonce dans une échancrure avant le passage de la frontière allemande.

DECIN avait subi des crues dévastatrices du fleuve en 1845 (11,60 m), en 1894 (10,60 m), en 1941 et 2002 où le niveau de 12,35 m a été relevé. Dans cette ampleur, il s'agit de crues soixantennaires. De 250 m³/s le débit s'est élevé à 5500 m³/s.

Les dégâts sont très importants. Ils sont évalués à 75 millions d'€

A titre d'information le budget de la ville s'élève à 750 millions de Couronnes, 250 millions en investissement et 500 millions en fonctionnement.



30% du territoire de la commune a été dévasté. Sur 53 000 habitants 3100 personnes ont dû quitter leur logement, dont 300 ont été évacuées et relogées par la ville. Le secteur industriel portuaire est atteint. La majeure partie des équipements sportifs, la piscine en plein air, le terrain de camping ont été détruits ou gravement endommagés. Un pont historique, baroque, a été « bousculé » par la violence des eaux .

L'association des Architectes de l'Urgence après avoir pris contact avec le maire de DECIN a donc délégué une équipe de 2 architectes pour se rendre sur place de façon à effectuer une mission de reconnaissance et d'évaluation.

Une visite de la ville en compagnie d'architectes turques et commentée par le maire permit aux Architectes de l'urgence de se rendre compte de l'ampleur des dégâts occasionnés par la crue.

Les Architectes de l'urgence proposèrent d'élaborer un programme d'intervention s'inscrivant dans les priorités municipales et comprenant une mission d'expertise à caractère culturel. Les 3 points de ce programme consistent à permettre aux habitants de réintégrer leur logement dans de bonnes conditions de sécurité et d'habitabilité, de réaménager les équipements sportifs et d'accueil touristique en tenant compte de la fréquence des crues de l'Elbe afin d'effacer au plus vite les traces imprimées dans le paysage et de sauvegarder le pont Kammeny classé monument historique.

Quelques chiffres...

3100 personnes ont dû quitter leur logement

300 ont été évacuées et relogées

ASIE

Afghanistan : Tremblement de terre de Nahrin



Le 25 Mars 2002, un séisme de magnitude 6 se produit en Afghanistan dans la région de Nahrin faisant environ 800 morts et dévastant plusieurs villages. Entre 20 000 et 30 000 personnes sont touchées par cette catastrophe et se retrouvent sans abri.

Dès le lendemain de la catastrophe, les Architectes de l'urgence décident de se mobiliser afin de venir en aide aux personnes sinistrées dans ce pays déjà lourdement affecté par des années de règne Taliban.

C'est ainsi que nous entrons rapidement en contact avec une ONG qui intervient en Afghanistan depuis 1994. Une collaboration se met alors en place dans le cadre d'une mission de reconstruction de 3000 logements destinés aux sinistrés de Nahrin.

Après sélection et formation d'un groupe d'architectes prêts à se rendre sur place, 3 d'entre eux sont partis en mai 2002 afin d'organiser la mission qui se compose de 2 parties :

1. L'élaboration d'un diagnostic post-sismique. Cette première partie a été assurée et réalisée par une architecte de Rhône Alpes. Un rapport technique très détaillé de son étude de la situation a été remis à l'ONG avec laquelle nous collaborons.

2. Organisation et suivi du chantier de reconstruction. Cette partie de la mission est en cours actuellement et mobilise 2 architectes.

En décembre 2002, après 7 mois passés en Afghanistan, l'une des architectes, Simone DUFOUR, est rentrée en France. L'autre architecte, Marc MOULINS, a décidé de renouveler l'expérience pour un an.

Simone DUFOUR a pu présenter son expérience de 7 mois en Afghanistan en l'illustrant de photos prises tout au long de sa mission à l'occasion d'une réunion que nous avons organisé pour son retour.

Elle nous a expliqué en détail les différentes étapes de sa mission de suivi et d'organisation de la reconstruction de plus de 5000 logements sur la plaine de Shamali en précisant tous les aspects pratiques et techniques de reconstruction qu'elle a dû appliquer avec l'aide des habitants Afghans. Elle a également fait part de son intégration au sein de l'équipe d'ACTED et au sein de la communauté Afghane.

Simone DUFOUR a conclu que cette expérience démontrait très bien le rôle important des Architectes de l'urgence dans ce type d'action. Ce travail collectif a permis aux Architectes de l'urgence d'apporter leur technicité au service de la population Afghane mais également d'éprouver un réel plaisir de participer à une action de solidarité internationale.



Quelques chiffres....

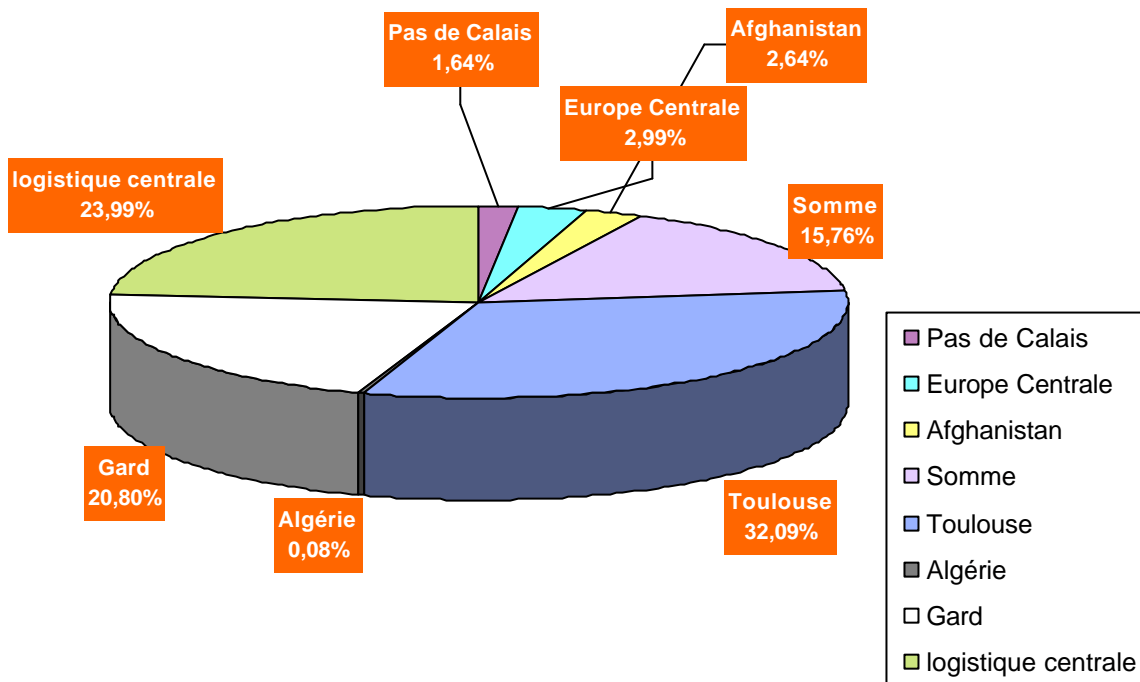
20000 à 30000 personnes sinistrées
Environ 800 morts
Plusieurs villages dévastés

3 architectes mobilisés sur le terrain dont 2 qui ont prolongé leur mission de 7 ans.

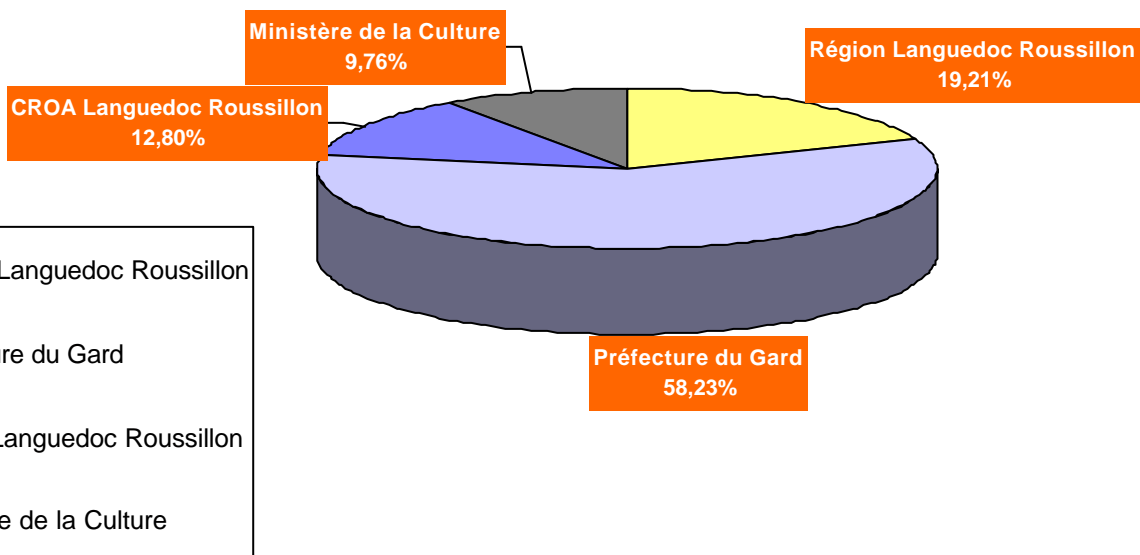
5014 logements reconstruits

RESSOURCES FINANCIERES

Dépenses par zone d'intervention

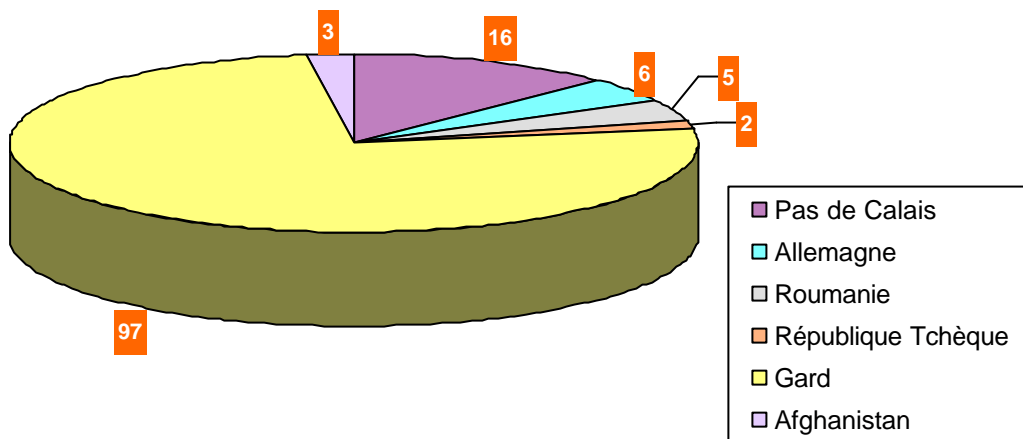


Ressources par donateur

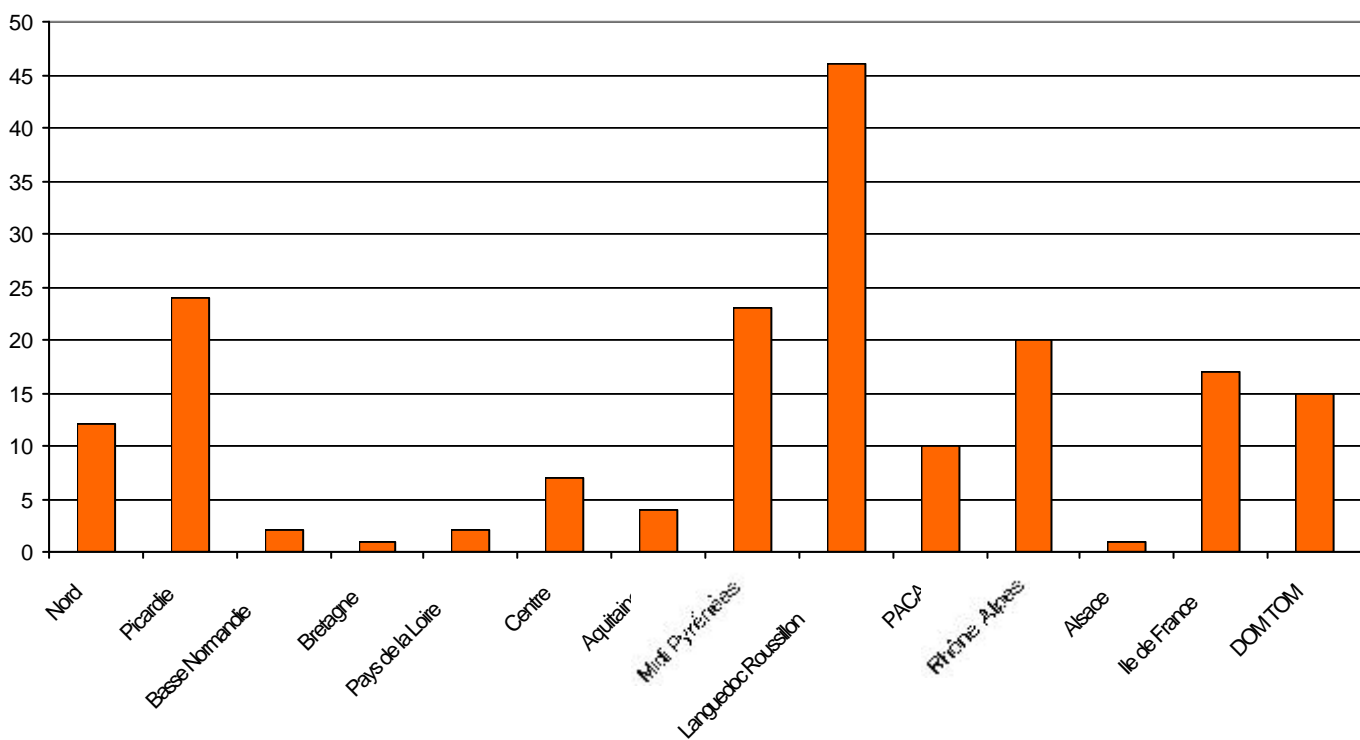


RESSOURCES HUMAINES

Architectes français et locaux mobilisés sur le terrain



Adhérents par région d'origine



ARCHITECTES DE L'URGENCE
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX
COMPTES
EXERCICE 2002



KPMG Entreprises

Région Nord
Amiens/Haute Picardie
77 rue Saint-Fuscien
B.P. 0842
80008 Amiens Cedex 1
France

Téléphone : +33 (0)3 22 82 81 00
Télécopie : +33 (0)3 22 82 81 29
amiens@kpmg.fr
Site internet : www.kpmg.fr

Association des Architectes de l'Urgence

Rapport général du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2002
Association des Architectes de l'Urgence
15 rue Marc Sangnier – 80000 Amiens



KPMG S.A.,
a member firm of KPMG International,
a Swiss non-operating association

Société anonyme d'expertise
comptable - commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.

Inscrite au Tableau de
l'Ordre à Paris sous le
n° 14-30080101 et
à la Compagnie
des Commissaires
aux Comptes de Versailles

Siège social :
KPMG S.A.
2 bis, rue de Villiers
92309 Levallois Perret Cedex

Capital : 5 497 100 €.
Code APE 741 C
775726417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



Association des Architectes de l'Urgence

Siège social : 15, rue Marc Sangnier – 80000 Amiens

Rapport général du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2002

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2002, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association des Architectes de l'Urgence, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France à l'exception des points décrits dans le paragraphe suivant ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

En raison de l'insuffisance des procédures du contrôle interne concernant l'enregistrement et l'affectation explicite des charges au regard des subventions reçues ou à recevoir, nous n'avons pu valider la décomposition du résultat par action au regard des obligations conventionnelles de subventionnement des actions.

A cet égard, il apparaît nécessaire de mettre en place des procédures de contrôle interne permettant d'appréhender le résultat de chaque action et d'en faire mention dans l'annexe des comptes annuels.

Nous précisons que votre association n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice précédent n'ont pas fait l'objet d'un audit.

Sous ces réserves, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

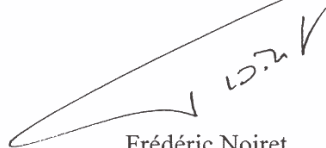
Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral du président et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Amiens, le 16 octobre 2003

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.



Frédéric Noiret
Associé

COMpte DE RESULTAT DE L'EXERCICE en Euros

	France		Exportation		Exercice clos le 31/12/02		Ex clos le 31/12/01	
Ventes de marchandises	FA		FB		FC			
Production vendue biens	FD		FE		FF			
Prod. vendue services	FG	47 122	FH		FI	47 122.69 100.00	3 811.00 100.00	
Chiffres d'affaires nets	FJ	47 122	FK		FL	47 122.69 100.00	3 811.00 100.00	
Production stockée					FM			
Production immobilisée					FN			
Subventions d'exploitation					FO	267 297.67 567.24	41 161.23 1080.06	
Reprises sur amort. & prov., transfert de charges (9)					FP			
Autres produits (1) (11)					FQ	0.23		
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	314 420.59 667.24	44 972.23 1180.06	
Achats de marchandises (y compris droits douane)					FS			
Variation de stock (marchandises)					FT			
Achats de matières lères & aut. approvisionnements					FU			
Variation de stock (matières lères & approvision.)					FV			
Autres achats et charges externes (3) (6b)					FW	235 107.71 498.93	43 676.38 1146.06	
Impôts, taxes et versements assimilés					FX			
Salaires et traitements					FY	46 991.76 99.72	2 107.08 55.29	
Charges sociales (10)					FZ	13 961.74 29.63	412.01 10.81	
Sur immobilisations : dotations aux amortissements					GA	4 537.35 9.63	4.02 0.11	
Sur immobilisations : dotations aux provisions					GB			
Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC			
Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	509.00 1.08		
Autres charges (12)					GE	2 527.89 5.36		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	303 635.45 644.35	46 199.49 1212.27	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	10 785.14 22.89	-1 227.26 -32.20	
Excédent attribué ou déficit transféré (III)					GH			
Déficit supporté ou excédent transféré (IV)					GI			
Produits financiers de participations (5)					GJ			
Prod. des aut. val. mob. & créan. de l'actif immo. (5)					GK			
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 067.62 6.51		
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
Différences positives de change					GN			
Produits nets sur cessions de val. mob. de placement					GO			
Total des produits financiers (V)					GP	3 067.62 6.51		
Dotations financières aux amort. et provisions					GQ			
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4.00 0.01	3.92 0.10	
Différences négatives de change					GS			
Charges nettes sur cessions de val. mob. de placement					GT			
Total des charges financières (VI)					GU	4.00 0.01	3.92 0.10	
2 - RESULTAT FINANCIER (V-VI)					GV	3 063.62 6.50	-3.92 -0.10	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					GW	13 848.76 29.39	-1 231.18 -32.31	

COMPTES DE RESULTAT DE L'EXERCICE en Euros

		Ex clos le 31/12/02		Ex clos le 31/12/01	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	64.03	0.14		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB				
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
Total des produits exceptionnels (VII)	HD	64.03	0.14		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6b)	HE				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF				
Dotations except. aux amortissements et provisions	HG				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	HH				
3 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	HI	64.03	0.14		
Impôts sur les sociétés	(IX) HJ				
	(X) HK				
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	HL	317 552.24	673.88	44 972.23	1180.06
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	HM	303 639.45	644.36	46 203.41	1212.37
4 - EXCEDENT OU DEFICIT (produits - charges)	HN	13 912.79	29.52	-1 231.18	-32.31

(1) Dont prod. nets partiels sur opé. à long terme	HO				
(2) Dont prod. de locations immobilières	HY				
(2) Dont prod. d'expl. afférents à des ex. antérieurs	IG				
(3) Dont crédit-bail mobilier	HP				
(3) Dont crédit-bail immobilier	HQ				
(4) Dont charges d'expl. affére. à des ex. antér.	IH				
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
(6b) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général	HX				
(9) Dont transfert de charges	A1				
(10)	A2				
(11) Dont redevances pour brevets, licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour brevets, licences (charges)	A4	2 527.89	5.36		

ASSEMBLEE GENERALE 18 OCTOBRE 2003

EXERCICE 2002

RAPPORT FINANCIER

La ventilation du compte de résultat par actions témoigne lisiblement à la fois de notre mode de fonctionnement, de nos interventions, et de notre mode de financement:

RÔLE DU SIEGE CENTRAL

Je me permets de vous rappeler que le siège central, dont la permanence et la direction sont assurées par Alice Moreira , a pour mission:

- Organiser le fonctionnement interne de notre association, la tenue des conseils d'administration, des bureaux et de l'assemblée générale.
- Gérer la facturation à la fois du siège et de l'ensemble des honoraires reversés aux architectes en dédommagement de leurs interventions
- Coordonner l'action des architectes lors d'une intervention sur site en France ou à l'étranger.
- Communiquer sur l'ensemble de nos actions en direction des membres comme vis à vis de nos partenaires ou des médias
- Promouvoir le développement de notre association tant en France qu'à l'étranger

A l'énoncé de ces missions, je tiens à saluer la disponibilité et l'engagement professionnel d'Alice Moreira à nos côtés.

Ces fonctions sont assurées depuis Amiens dans un local gratuitement mis à disposition de notre association par le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Picardie, pour lequel nous ne payons que 3 300 Euro de charges annuelles.

Le prix de revient de toutes ces activités exercées par le siège est de 72 717 Euro hors frais de déplacement, soit 22.8% du total des produits (317 552 Euro), et 27.2% de l'ensemble des subventions (267 298 Euro).

Je dirais que c'est à la fois beaucoup, variable, et en même temps insuffisant :

Beaucoup parce que nous nous engageons à l'égard des partenaires bailleurs de fonds finançant une action particulière de notre association, à attribuer au moins 20% de la subvention au plan des actions locales, et qu'en 2002 nous avons légèrement dépassé ce pourcentage.

Insuffisant en même temps, parce qu'une jeune association a besoin de moyens pour se développer, pour répondre à l'attente de ses membres, pour se faire connaître et agrandir son champ d'action et de réflexion. Je dirais même à ce sujet que nous travaillons avec une structure minimum, souvent insuffisante eu égard aux besoins, et dans des conditions extrêmement favorables financièrement compte tenu de l'aide de notre organisation professionnelle à tous ses niveaux.

Outre les locaux, les frais de publipostage souvent pris en charge par les conseils régionaux, et l'aide à la diffusion de nos actions, je me permets de saluer à ce propos l'engagement financier du Conseil National et des différents Conseils Régionaux de l'Ordre qui représente dans cet exercice 27% du montant total des subventions que nous avons reçues.(71 000 Euro).

Variable et fluctuant enfin, parce que nous ne bénéficions en 2002 comme en 2001 que de subventions affectées à une crise en particulier, et que nous étions entièrement dépendants des catastrophes. C'est à la fois normal dans une structure comme la nôtre, et en même temps invivable financièrement.

Si j'ai volontairement retiré du décompte des frais de siège, les frais de transport et de déplacement, c'est que vous aurez certainement noté le montant: 16000 Euro, soit environ 18% du total des dépenses du siège. C'est à la fois normal pour une association dont les membres sont éparpillés sur l'ensemble du territoire, et en même temps un poste qu'il nous faudra gérer avec plus de circonspection. Nous y retrouvons outre les frais de déplacement des membres du Bureau, les frais de déplacement et d'hébergement des architectes envoyés en mission de représentation, les frais des architectes français et étrangers invités. Nous devons sur ce point faire preuve de davantage de rigueur.

Il faut remarquer à cet égard, que les dons des architectes et les cotisations des membres représentent plus de 47000 Euro, soit près de 15% de nos recettes., sans lesquelles nous n'aurions pu équilibrer les comptes de notre association.

Les architectes qui sont intervenus à Toulouse ont ainsi versé 32 828 Euro à notre association sous forme de dons, après avoir mis à disposition des sinistrés leur temps et leurs compétences. Cela pour souligner qu'une association comme la nôtre, dont le devoir est de porter assistance et conseils aux sinistrés en cas de catastrophe naturelle ou technologique, ne peut vivre et être efficace si elle ne dépend que du nombre de catastrophes traversées au cours d'une année.

Elle doit mobiliser les architectes, recruter des volontaires, former des architectes prêts à se rendre dans n'importe quel point du monde, disponibles sur le champ, encadrer de jeunes professionnels ou étudiants, disposer de matériel, structurer des permanences, des équipes de logisticiens, d'experts, constituer un réseau de compétences variées suivant la nature des événements,... Et cela dans un seul but: être simplement efficaces le jour où des sinistrés ont besoin de nos services.

Je l'avais déjà souligné dans mon précédent rapport sur notre activité 2001: Nous devons nécessairement et de façon vitale à la fois:

- développer des relations privilégiées avec des partenaires qui soutiendraient les objectifs généraux de notre association pour leur caractère social, humanitaire et de solidarité professionnelle,
- développer des programmes d'intervention d'urgence, de conseils et d'assistance, pour lesquels les compétences des architectes sont nécessaires, en France comme à l'étranger,
- explorer de nouveaux champs d'intervention dans le cadre de notre activité d'urgence, et nous savons aujourd'hui combien elles sont nombreuses, depuis l'habitat d'urgence, les diagnostics post-crisis, les préconisations particulières, l'intervention des architectes dans le cadre des grands mouvements de population, l'assistance aux sans abri...

C'est à mon avis, outre l'aide que nous accordent les architectes et leur organisation professionnelle, le seul moyen de bénéficier de recettes indépendantes des crises que nous traversons.

LES INTERVENTIONS 2002

Le compte de résultat résume froidement les actions que nous avons développées sur une année.

Nous avons arrêté l'activité de l'antenne de Toulouse en 2002. Les subventions pour un total de 130496 Euro, équilibrent les activités de notre association dont le total des charges représentent 108 603 Euro et laissent 21 893 Euro, soit 16.7% pour le financement du siège central. Ces subventions provenaient à la fois du CNOA et de la Ville de Toulouse.

Notre action 2001 sur la Somme avait cessé, mais l'ensemble des crédits n'avait pas été consommé malgré la non attribution de 76 000 euro qui nous avait été promis par le ministère de l'équipement. Au terme d'un avenant à notre convention avec le ministère de la Culture, le reliquat c'est à dire 53 406 Euro, ont été attribués à nos actions sur Blendecques, l'Oise, l'Afghanistan et l'Europe Centrale.

Heureusement que nous avons obtenu cette souplesse d'attribution avec le Ministère de la Culture, car dans l'éventualité contraire, non seulement nous n'aurions pas pu rétribuer les architectes du Pas de Calais qui étaient intervenus sur Blendecques, mais nous aurions de plus été contraints de devoir rembourser la somme non utilisée si le ministère nous l'avait demandé.

Je vous rappelle que nous sommes intervenus sur Blendecques après que le Maire nous y ait invité, lors de l'inondation des villages du marais Audomarois, et que nous n'avons là aussi malgré nos discussions préalables, obtenu aucun financement. Cette intervention nous a coûté 5 549 Euro qui ont donc été couverts par la subvention réaffectée du ministère de la Culture.

De même, nos interventions en Algérie lors de la coulée de boue sur Bab el Oued, en Roumanie en Allemagne et en République Tchèque lors de la tornade et des inondations de la vallée de l'Elbe n'ont reçu aucun financement et ont coûté 15 844 Euro à l'association. L'intervention des Architectes a été couverte par le reliquat de la Somme au terme de la précédente convention avec le Ministère de la Culture amendée en ce sens.

L'opération de l'Afghanistan que vous connaissez tous s'est soldée par une charge totale de 7 287 Euro et une recette de 8 945 Euro en provenance d'Acted et du Ministère de la Culture. Dans cette intervention les Architectes Marc Moulin, qui est encore en Afghanistan pour le compte d'Acted, et Simone Dufour étaient deux architectes de l'Urgence salariés d'Acted. Ces dépenses concernent essentiellement le diagnostic post sismique réalisé par l'Architecte Corine Moyal dans la région de Nahrin.

L'opération sur le Gard qui a été close au 31 Décembre 2002 a failli se solder par un échec financier cuisant puisque l'ensemble des ordres de réquisition des communes conclus dans le cadre du plan ORSEC à l'égard des Architectes de l'Urgence ont été reconnus illégaux par l'administration de l'Etat et n'ont pas été honorés. Grâce à l'intervention efficace des architectes du Gard, nous avons néanmoins obtenu 45 480 Euro de la préfecture, 10 000 Euro du CROA et 15 000 Euro de la Région Languedoc Roussillon. Ces subventions ont permis de régler l'ensemble des charges sans dégager, comme dans le cadre des opérations que je viens de citer- Afghanistan, Blendecques, Europe centrale, Gard et Oise, les 20% prévus pour le financement du siège central.

MODE DE FINANCEMENT

Ainsi, comme vous avez pu le constater, nos modes de financement liés aux crises sur lesquelles nous intervenons, sont :

- extrêmement rigides quant à leur affectation, réclament un suivi financier et administratif précis, puisqu'il nous serait reproché une affectation différente de celle pour laquelle ces crédits nous sont octroyés, aléatoires comme en témoignent les subventions qui nous ont été versées sur le Gard et qui ne correspondent pas au budget que nous avons produit avec les architectes du Gard,

- enfin incertaines comme en témoigne l'absence totale de recette en face de catastrophes aussi importantes que celles qu'ont connues au mois d'Août 2002 l'Allemagne, la République Tchèque et la Roumanie.

Il nous faudra, comme nous avons commencé à le faire en 2003, diversifier nos modes de financement, rechercher des sources de financement privé multiples, développer de nouvelles voies d'interventions qui nous rendent moins sujets financièrement aux financements d'urgence, pour que nous soyons encore plus efficaces et performants essentiellement dans ce qui fait notre force: le réseau des architectes urgentistes.

Nous avons donc vécu une année 2002 difficile financièrement alors que parallèlement un grand nombre d'architectes ont soutenu notre association et se sont engagés dans l'action auprès des sinistrés.

Je dois même faire remarquer que sans les dons individuels des architectes volontaires, nous aurions certainement connu une année plus difficile encore qui n'aurait pas permis à notre association ce développement que nous devons non seulement à l'engagement personnel de Jean François Susini au sein du Conseil National de l'Ordre des Architectes, mais aussi à tous les architectes qui ont soutenu notre action grâce à leurs compétences mises au service des sinistrés et grâce à leur soutien financier.

JEAN PAUL BERTIAUX